Activité 3 : La préservation du patrimoine, entre tensions et concurrences : l'exemple de Venise (pp. 282-285)

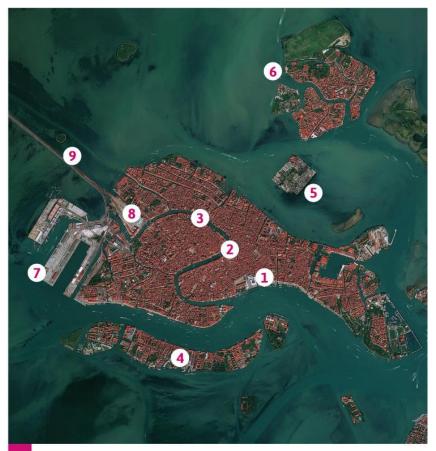
A l'aide des documents, rédiger un texte structuré montrant que le tourisme à Venise constitue à la fois un atout majeur mais également une menace.

Venise et sa lagune, bien du patrimoine mondial

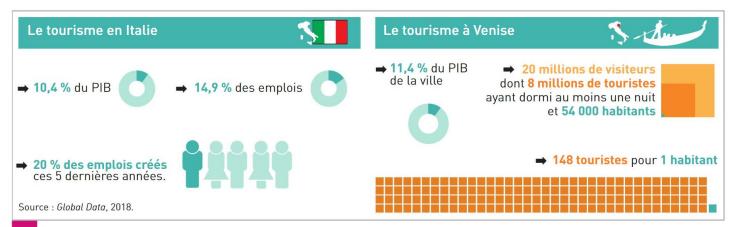
• Un site entre terre et mer. Fondée au ve siècle après J.-C. Venise s'étend sur 118 îlots. Les populations locales, s'y réfugièrent pour échapper aux incursions barbares. Dans cette lagune s'est élevé l'un des plus extraordinaires espaces bâtis du Moyen Âge. Les îlots ont été consolidés, réunis, pour former un archipel abritant une ville et des villages de pêcheurs ou d'artisans, comme Murano. Des canaux séparent ces différentes îles et forment les axes de circulation de cette cité sur l'eau.

Devenue une grande puissance maritime au xe siècle, surnommée la Sérénissime, Venise abrite des chefs-d'œuvre architecturaux influencés par différentes civilisations, comme la basilique Saint-Marc, construite en 828 et d'inspiration byzantine. Ses palais renferment des œuvres de grands artistes comme le Titien, le Tintoret ou Véronèse.

• Un patrimoine unique qui attire les visiteurs. En 1987, Venise et sa lagune sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Des millions de visiteurs sont attirés par ces paysages uniques, ce patrimoine artistique, et les nombreux évènements qui rythment la saison touristique (carnaval, Biennale d'art contemporain, Mostra cinématographique). Mais la ville se dépeuple, son centre historique abritant moins de 54000 résidents permanents contre 180000 en 1945.



- Venise, un espace très restreint
 - Place Saint-Marc Pont du Rialto Grand Canal Giudecca
 - San Michele (cimetière) Murano Port Gare
 - O Pont de la Liberté





Des évènements artistiques attractifs

(Lorenzo Quinn, Support, installation pour la Biennale, 2017, Venise.)

Événement majeur de la scène culturelle internationale, depuis 1895, la Biennale de Venise est organisée tous les ans, de mai à novembre, alternant architecture et art contemporain. Elle accueille plus de 500 000 visiteurs, attirés par des œuvres comme cette installation de l'artiste Lorenzo Quinn.

Le tourisme, activité vitale pour les Vénitiens

«Les visiteurs d'un jour exploitent sans vergogne les charmes intemporels de Venise, se bornant aux quartiers proches de Saint-Marc [...]. Le tourisme mondial – l'Asie, une déferlante de nouveaux pèlerins, les gondoles plébiscitées – reste le poumon financier de Venise. Le tourisme fait vivre 30 000 personnes et rapporte à la municipalité deux milliards d'euros par an : 65 % de la population survit grâce aux millions de touristes dont six de Français, piliers du Carnaval de février, déguisements et costumes de folie. Il y a 400 hôtels sur la lagune et 250 restaurants de toutes catégories. Menu de base à 19 euros, poissons surgelés en devanture. [...]

Le *Costa Luminosa*, un paquebot géant de 140 000 tonnes et onze ponts est passé à très petite vitesse devant le Palais des Doges [...]. C'est le parcours rêvé, souhaité par des dizaines de milliers de croisiéristes de tous pays qui ont payé cher pour contempler le panorama ancestral de la cité lacustre. [...] De plus, ces croisiéristes d'un jour, d'un week-end, d'une semaine ou plus fournissent des ressources sonnantes et trébuchantes à l'économie de la Cité des Doges : le shopping place Saint-Marc, les boutiques de luxe, les joailleries, les verreries de Murano, l'espace Louis-Vuitton, les galeries d'art, les concerts, "Les Quatre Saisons de Vivaldi" plusieurs fois par semaine jusqu'en octobre, les opéras à la Fenice, [...] les club sandwiches du Caffè Florian en pleine restauration, et les orchestres place Saint-Marc certains soirs. Oui, il y a tant de curiosités, d'animation, de choses à faire dans la Venise éternelle, "où les pigeons marchent et les lions volent" (Jean Cocteau).

Nicolas de Rabaudy, « Il faut sauver Venise du tourisme de masse », Slate.fr, 27 août 2017.

Venise face à de nombreux risques

- Des millions de visiteurs. Venise accueille 20 millions de personnes par an. Ce sont des touristes, arrivés par avion le plus souvent pour le week-end mais surtout des visiteurs qui viennent flâner autour de la basilique Saint-Marc pour la journée avant de repartir. Les canaux et les rues sont ainsi encombrés, les difficultés de circulation et les incivilités créant des tensions avec les résidents.
- Un écosystème fragile et difficile à protéger. Ce tourisme de masse déstabilise l'écosystème fragile de la lagune. Les fondations des bâtiments de cette ville sur pilotis sont affaiblies par le passage des navires de croisière et les inondations provoquées par les marées et les tempêtes, en forte augmentation ces dernières années. La ville s'enfonce lentement sous le poids de ce tourisme de masse. Face à ces risques, des solutions ont été proposées. En 1981, le coûteux projet de digues rétractables MOSE est lancé pour contenir les grandes marées. En 2012, le décret Clini-Passera devait interdire les paquebots dans la lagune. Une taxe à l'entrée de la ville est régulièrement évoquée pour permettre la limitation d'un «tourisme pendulaire». Mais la volonté politique est faible et les aménagements retardés. Le chantier MOSE a déjà coûté plus de 6 milliards d'euros, marqué par un scandale de corruption d'1 milliard d'euros détournés et la lenteur des travaux dont la fin est prévue pour 2022. Les solutions pour garantir l'équilibre du site sont ainsi difficiles à mettre en œuvre car la ville est très dépendante de la manne touristique.





Des acqua alta de plus en plus nombreuses à Venise

Le phénomène d'acqua alta s'explique par le tassement de la ville à la suite du pompage de la nappe phréatique, par le dragage des trois passes qui laissent entrer des flux de marées de façon plus importante dans le lagune mais aussi par la montée générale des eaux due au dérèglement climatique.



La question de l'interdiction des navires de croisière

🖊 Les paquebots à Venise

En juin 2019, le paquebot géant MSC Opera heurte un quai. L'accident relance la question des dommages infligés par ces énormes navires qui contribuent à l'érosion des fondations de la ville. Un décret de 2012 a interdit ces navires dans la lagune. En théorie seulement, car les passages restent autorisés tant qu'aucune solution n'a été trouvée.

4 La gestion de la foule durant le carnaval

«Sept cents personnes supplémentaires pour assurer le maintien de l'ordre aux abords de la place Saint-Marc, des militaires sur les toits, des communiqués martiaux dans les jours précédant l'événement... L'affaire avait été préparée comme une opération militaire. [...] Le "vol de l'Ange", premier temps fort du carnaval de Venise, s'est déroulé sans accroc. Mais si les organisateurs ont poussé un soupir de soulagement, à la mi-journée, c'est pour une tout autre raison.

En effet, comme chaque année, l'ouverture du carnaval a été l'occasion d'un déferlement de touristes venus du monde entier. Mais cette fois, pour contenir la foule, les organisateurs ont tenté une expérience inédite : l'instauration d'un *numerus clausus* de 20 000 personnes sur la place. Et si la démonstration des forces de l'ordre, d'une ampleur inédite, était avant tout destinée à prévenir le risque d'attentats, elle visait aussi à faire respecter cette mesure. Pour rendre plus difficile l'arrivée à temps des touristes n'ayant pas dormi sur place, le "vol de l'Ange" a été avancé de quelques heures, tandis qu'à tous les points d'entrée de la place, dès le petit matin, des stewards munis de tablettes ont été postés pour calculer en temps réel l'affluence, et stopper les entrées une fois atteint le chiffre fatidique. [...]

Cela n'a pas, du reste, empêché l'afflux de visiteurs. Selon les estimations de la Commune de Venise, plus de 120000 personnes sont arrivées en ville pour la seule journée du 4 février. Un chiffre à ajouter aux dizaines de milliers de touristes déjà sur place, et à mettre en rapport avec la population de la ville : en 2017, le nombre de résidents est passé sous la barre des 54000.»

Jérôme Gautheret, «Venise canalise la foule du carnaval», Le Monde, 9 février 2018.